

POUR Elles Info



8 mars 2017

POUR

L'ENSEIGNEMENT,
L'ÉDUCATION,
LA RECHERCHE,
LA CULTURE,
LA FORMATION,
L'INSERTION,
Info

Sommaire

P.1– Appel unitaire du
8 mars 2017
P.2– En 2017 nous
voulons
P.3 et 4 – Interventions
sur le 8 mars au CDFN

Comité de rédaction

Elma Atayi,
Nina Charlier,
Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Le Louët
Anne Marie Pavillard
Cécile Ropiteaux,
Aurélia Sarrasin,
Valérie Soumaille

cafem@listes.fsu.fr

Elles étaient plus de 300 000 à manifester en Pologne pour le droit à l'avortement
Elles étaient en grève en Islande pour obtenir l'égalité des salaires
Elles étaient en grève en Argentine contre les violences
Elles seront mobilisées contre Donald Trump aux Etats-Unis
En France, elles étaient des dizaines de milliers à manifester contre la loi El Khomri,
puis dans l'action le 7 novembre dernier à 16h34 pour l'égalité salariale
et partout, elles continuent à se battre pour leurs conditions de travail.
**NOUS APPELONS À L'ACTION ET À LA GRÈVE
POUR LES DROITS DES FEMMES LE 8 MARS**

La journée du 8 mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail. Journée internationale pour les droits des femmes, elle est une journée de lutte pour l'égalité. En 2017, le contexte politique, social et économique international comme national n'offre pas de répit pour tou·tes celles et ceux qui œuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. La banalisation des idées d'extrêmes droites, la montée des conservateurs dans les élections (aux Etats-Unis, dans différents pays Européens notamment) sont des signes inquiétants pour les droits des femmes, pour les droits des populations qui fuient les guerres, la tyrannie, l'homophobie ou tout simplement la misère.

En France, le contexte social et politique avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...), la répression du mouvement social, comme la banalisation des idées de l'extrême droite obligent nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer pied à pied leur propagande mensongère et les reculs sociaux pour les salarié·es, chômeurs/ses, précaires, étudiant·es et retraité·es.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités entre les femmes et les hommes et s'exercer les violences contre les femmes, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades et les partis qui les portent progressent. Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mis en œuvre de façon urgente. Des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires nous permettront de les imposer.

En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

En 2017, nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

En 2017 nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

En 2017 nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.

Les femmes sont toujours payées en moyenne un quart en moins que les hommes. Ceci signifie donc que chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40.

Aussi, nous appelons à faire du 8 mars 2017 une journée d'actions et de grèves pour les droits des femmes.

Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, nous appelons à des arrêts de travail à 15h40 dans toute la France et sur tous les lieux de travail.

Montrons que nos luttes sont des conditions nécessaires et indispensables pour l'émancipation des femmes et des peuples. Et montrons que nous devons toutes et tous rester solidaires, vigilantes et combatives pour renforcer nos acquis et obtenir de nouveaux droits.

Le 8 mars à 15h40 : toutes et tous dans l'action, toutes et tous dans la grève

Premiers signataires : ATTAC France, CGT, Collectif Libertaire Anti-Sexiste, Collectif 52, Collectif Georgette Sand, CNDP, Femmes Solidaires, Féministes plurielles, Femmes Egalité, FSU, La Brigade antisexistes, Les Effronté·e·s, Les Glorieuses, Marche Mondiale des Femmes, Osez Le Féminisme, Paye ta Shnek, Planning Familial, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL

En 2017 nous voulons

L'égalité des salaires et des pensions



- 1 - De réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent
- 2 - Revaloriser les métiers à prédominance féminine
- 3 - Un plan de rattrapage immédiat des écarts de rémunération entre les femmes

et les hommes

- 4 - Garantir l'égalité du montant des retraites
- 5 - Un droit du travail protecteur pour garantir l'égalité des droits

La fin des discriminations, de la précarité et des temps partiels imposés

- 6 - La fin des discriminations (sexistes, racistes...) à l'embauche et dans les carrières
- 7 - La fin des temps partiels de moins de 24h/semaine
- 8 - La limitation stricte du travail le soir, de nuit et le WE.
- 9 - La fin des CDD et temps partiels imposés

Du temps pour nos loisirs et notre vie familiale

- 10 - Réduire le temps de travail à 32h
- 11 - Protéger les femmes enceintes et favoriser la parentalité
- 12 - Un service public de prise en charge de l'enfance et de la perte d'autonomie



La liberté de choisir son orientation et son métier

- 13 - La fin des stéréotypes de genre et du sexisme à l'école et dans les médias
- 14 - La mixité des filières de formation et des métiers

Stop aux violences : les femmes ne sont pas des objets

- 15 - La fin des violences sexistes et sexuelles, au travail et dans la vie

Notre corps nous appartient

- 16 - Un accès libre et remboursé à la contraception et à l'IVG sur tout le territoire
- 17 - La PMA pour toutes les femmes
- 18 - L'autodétermination des personnes trans et inter-sexe



Pour l'égalité des droits entre les femmes migrantes et les femmes françaises

- 19 - Un statut pour les femmes réfugiées et migrantes
- 20 - Le droit d'asile pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles ou menacées de l'être (prostitution, mutilation, violences, lesbophobie...)

Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire. Face à ceux qui veulent remettre en cause nos droits et libertés. Mais aussi pour gagner enfin l'égalité, au travail comme dans la vie.

En France, comme dans de nombreux autres pays, organisations syndicales et associations féministes mènent campagne pour faire de ce 8 mars une journée de grève et de mobilisations, pour faire entendre la voix des femmes.

Pour en savoir plus :
<http://8mars15h40.fr/>

Le site présente le détail des 20 propositions ci-dessus. Il recense aussi les manifestations dans les régions, et invite à s'inscrire pour y participer ou en initier de nouvelles.



15h40, pourquoi ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h - 12h30/13h30 - 17h).

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes

- ✓ Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel
- ✓ Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement
- ✓ Parce qu'elles n'ont pas eu de déroulé de carrière
- ✓ Parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires

8 mars 15h40 - En 2017, les femmes en France sont toujours... | Facebook



8 mars 15h40 - En 2017, les femmes en France sont toujours... | Facebook

En 2017, les femmes en France sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient tous l...



CDFN 17 et 18 janvier 2017 -

Texte action

[...]

Dans un contexte où les élections aux Etats Unis ont été accueillies comme un coup dur porté aux droits des peuples et aux droits des femmes, la FSU appelle à participer à la marche du 21 janvier en soutien aux associations féministes et de défense des droits humains états-uniennes et qui se déclinera dans de nombreux pays.

La journée du 7 novembre, avec son écho médiatique, a favorisé la prise de conscience des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. La FSU poursuit son travail pour identifier et



expliquer les écarts de salaires dans ses différents champs professionnels, notamment dans la Fonction publique. Elle s'inscrit dans la mobilisation unitaire, avec la CGT, Solidaires et les associations féministes, pour faire du 8 mars une journée d'action et de mobilisations allant jusqu'à la grève interprofessionnelle.

En Europe comme en France, la banalisation des idées d'extrême droite et la progression des partis qui portent des projets anti-sociaux et contre les droits des femmes doivent amener nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer leur propagande et empêcher les reculs sociaux.[...]

Droits des femmes : pour un 8 mars dynamique

A partir du 7 novembre, à 16h34, et jusqu'au 31 décembre, les femmes, en France, ont travaillé gratuitement. En effet, compte tenu des inégalités de salaires, si les femmes étaient payées au même taux horaire que les hommes, elles s'arrêteraient à cette date.

Certes, le 7 novembre n'a pas donné lieu à des mobilisations massives, comme en Islande où de nombreuses femmes quittent réellement leur travail, mais cette journée a eu un écho médiatique certain. Des initiatives, parfois mixtes, se sont déroulées sur certains lieux de travail. Les associations féministes ont organisé des rassemblements dans plusieurs villes, lieux d'échanges et d'expressions multiples. La prise de conscience des inégalités salariales a fait un pas en avant ce jour-là, notamment chez des jeunes femmes qui n'y étaient pas forcément sensibilisées.

Le travail des organisations syndicales sur ces questions est aussi mis en lumière, celui de la CGT et de Solidaires en particulier, avec différentes campagnes comme le #viedemère. Ce combat, la FSU le porte aussi, cela avait été largement exprimé lors du congrès du Mans.

Dans la Fonction publique il a fallu déconstruire les idées fausses. Non, tout n'est pas résolu par l'égalité formelle liée au statut, aux grilles de rémunération et aux concours. Nous l'avons mis en évidence, notamment dans la mobilisation contre la réforme des retraites en 2010, ou en pointant les différences de carrière, qui entraînent des inégalités salariales pénalisant les femmes. Il faut continuer à identifier et expliquer les écarts de salaires dans nos différents champs professionnels. La Fonction publique a juste 30 ans de retard sur le secteur privé en matière d'égalité professionnelle...

A l'invitation de la CGT, un arc unitaire se construit, rassemblant organisations syndicales et associations féministes, pour faire du 8 mars 2017, journée internationale de lutte des femmes, une journée de mobilisations interprofessionnelles : initiatives diverses, manifestations,

grèves pour les droits des femmes.

La FSU doit s'engager pleinement dans ce mouvement, nationalement et dans les départements, appeler à la grève le 8 mars. Même si la campagne prévoit des modes d'action variés, afin d'impliquer le plus de monde possible, c'est bien la grève de toutes et tous qui sera mise en avant.

La FSU doit aussi participer à la marche du 21 janvier, en solidarité avec les féministes états-uniennes qui organisent une marche pour les droits des femmes à Washington, au lendemain de l'investiture de Donald Trump. D'ores et déjà cette initiative se décline dans de nombreuses villes, comme Berlin, Londres, Bruxelles, Amsterdam... et en France : Paris, Bordeaux, Nantes, Montpellier...

Parce que défendre les droits des femmes dans un pays où ils sont attaqués, c'est défendre les droits des femmes dans le monde entier. En matière de luttes des femmes, la solidarité internationale n'est pas un vain mot, elle se manifeste dans la rue régulièrement.

En Argentine, dans la foulée des manifestations du 25 novembre contre les violences faites aux femmes, a été lancé un appel à une grève mondiale des femmes le 8 mars, repris par des organisations féministes dans de nombreux pays, sur tous les continents. La mobilisation française s'inscrit donc dans une dynamique internationale.

En France il est d'autant plus important de montrer notre engagement pour la grève du 8 mars que nous sommes face à l'imposture féministe du FN, parallèlement à son imposture sociale. Marine Le Pen s'érige en défenseuse des femmes, parce que leur vote est un enjeu important, capable de faire basculer le résultat d'une élection. On l'a vu en Autriche, où ce sont surtout elles qui ont fait barrage à l'extrême droite. Mais le FN ne propose aucune mesure concrète pour l'égalité salariale ou l'emploi des femmes. Or, les droits des femmes progressent quand des revendications concrètes et opérantes sont portées par des mobilisations. C'est ainsi que le mouvement social pourra se démarquer nettement.

Cécile Ropiteaux
Intervention au CDFN

Vers la grève le 8 mars ?

La FSU est depuis longtemps engagée auprès des organisations féministes notamment sur les journées internationales d'actions du 25 novembre contre les violences faites aux femmes et du 8 mars sur les luttes pour les droits des femmes. Habituellement, ce sont les organisations féministes qui en sont à l'initiative et qui forment le plus gros des cortèges.

Mais cette année, le 8 mars 2017 n'est pas un 8 mars comme les autres et les organisations syndicales ont décidé de s'y impliquer davantage. Pourquoi ?

Vous le savez, le contexte politique, social et économique international comme national n'offre pas de répit pour tou-tes celles et ceux qui oeuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. Aux États-Unis, les progressistes ont accueilli les résultats des élections comme un coup dur porté aux droits des peuples et aux droits des femmes. Et des analyses récentes ont d'ailleurs révélé que le manque de liens ténus entre les mouvements revendicatifs de la société civile et les mouvements féministes a eu un impact sur le vote des femmes au bénéfice de Trump.

En Europe comme en France, la banalisation des idées de l'extrême droite et la progression des partis qui portent des projets anti-sociaux et contre les droits des femmes doivent obliger nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer pied à pied leur propagande mensongère et empêcher les reculs sociaux pour les salarié-es, chômeurs/chômeuses, précaires,

étudiant-es et retraité-es. C'est aussi pour cette raison que nous devons être nombreux et nombreuses à nous investir sur la journée du 8 mars.

Nous sommes en période électorale et devons porter haut et fort que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est incontournable parce qu'elle participe du progrès social. Nous devons faire entendre aux candidat-es que laisser perdurer ces inégalités et laisser s'exercer les violences contre les femmes, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades et les partis qui les portent progressent.



Des propositions d'actions et d'initiatives très diverses seront proposées à l'occasion de ce 8 mars : de la grève aux rassemblements sur les places publiques, dans les entreprises, dans les établissements, des manifestations, aux votes revendicatifs sur un site dédié, aux post, au hashtag/facebook, etc. L'objectif est de permettre à toutes celles et ceux qui décident de se mobiliser de pouvoir le faire à la hauteur de leurs possibilités.

Ce 8 mars 2017 est vraiment l'occasion de porter ce que nous écrivons sur l'égalité professionnelle dans nos interventions syndicales et de faire vivre les mandats que nous portons toutes et tous dans nos syndicats nationaux et dans notre fédération.

Sigrid Gérardin
Intervention au CDFN

Construire le 8 mars journée internationale de luttes des femmes

Le 8 mars prend cette année une dimension particulière. Dans la continuité des campagnes mettant en lumière les inégalités salariales, ainsi que des mobilisations pour les droits des femmes et contre les régressions (notamment en Pologne, en Amérique du Sud, aux États-Unis...), un arc unitaire s'est mis en place, réunissant organisations syndicales et associations féministes. L'objectif est de construire une mobilisation pour les droits des femmes et pour l'égalité, avec des grèves, des manifestations, des initiatives locales... Il est à noter que des mouvements similaires auront lieu dans de nombreux pays.

Des préavis de grèves seront déposés par les organisations syndicales. Les organisations signataires sont invitées à se réunir dans les départements pour décliner l'appel et prévoir des actions, en particulier à 15h40, dans des lieux publics et/ou sur les lieux de travail.

La campagne unitaire fournira du matériel pour construire la mobilisation : vidéo d'appel, tracts, affichettes, ressources pour les réseaux sociaux, plateforme de mobilisation avec une carte des mobilisations. Elle permettra également de soumettre aux votes des salarié-es des propositions « En 2017 nous voulons » cf.p2, action qui pourra aussi se décliner auprès de nos collègues en amont du 8 mars.

Nous invitons les sections académiques, départementales, les SN à faire connaître cet appel et les modalités d'action décidées localement, et à participer aux rassemblements et manifestations.

